

Conclusion

Min REUCHAMPS

*Chargé de recherches du Fonds de la Recherche Scientifique –
F.N.R.S. au Département de Science politique de l'Université de
Liège*

Sandra BREUX

*Professeur adjoint à l'Institut d'urbanisme de l'Université de
Montréal*

Hugo LOISEAU

*Professeur adjoint à l'École de politique appliqué de l'Université
de Sherbrooke*

I. La carte mentale : un outil peu et mal connu en science politique

Les différentes contributions à cet ouvrage sur les cartes mentales et leur utilité en science politique ont su démontrer l'ensemble des possibilités pour la recherche qu'elles recouvrent. La première partie du livre proposait une réflexion sur cet outil de collecte de l'information à travers un effort définitionnel et une évaluation de sa validité méthodologique par rapport à d'autres outils de collecte de l'information. La deuxième partie avait pour objectif de donner différentes illustrations de la carte mentale grâce à des études de cas sur

le fédéralisme en Belgique, les génocides, le cyberspace et les usages performatifs de la carte mentale lors de consultations. La dernière partie, désirait poser un regard critique et constructif sur cet outil de recherche et la science politique. En somme, à la lumière des différentes parties de ce livre, la carte mentale est un outil de collecte de l'information utile et pertinent pour les chercheurs en science politique mais aussi, plus globalement, en sciences sociales et cela constitue la principale conclusion de ce livre.

Néanmoins, la carte mentale demeure un outil de collecte de l'information dont la notoriété est entachée. Deux raisons majeures expliquent une telle réputation. Premièrement, la carte mentale est – généralement – méconnue par la communauté scientifique, et notamment par les politistes. Le fait que cet outil s'applique particulièrement à l'espace peut certes expliquer son confinement au sein de quelques disciplines. Toutefois, cela ne saurait totalement expliquer la faiblesse de son usage au sein des sciences sociales. Un élément permet cependant de comprendre davantage cette situation : les différentes formes que la carte mentale peut revêtir (Kitchin, 1994) ainsi que la pluralité des qualificatifs qui servent à la décrire (Depeau, 2006) nuisent en quelque sorte à son utilisation (voir introduction). En effet, on parle tant de dessin, de carte, de plan que de schéma conceptuel sans réaliser toujours les distinctions nécessaires (Chapitre 1), si bien qu'il peut être délicat pour le néophyte de déterminer ce dont il est question réellement.

Deuxièmement, la frilosité des chercheurs vis-à-vis de cet outil s'explique également par les difficultés que la carte mentale pose en termes d'interprétation : « [L]a carte mentale nécessite pour sa part d'avoir des compétences particulières pour l'analyse tant les types de sources d'informations sont variés. Il est donc parfois difficile de les interpréter sans émettre de jugements » (Audas et Martouzet, 2009 : 6). Ce reproche n'est pas mince dans la mesure où il remet en question l'objectif même de l'utilisation d'un tel outil. Toutefois, cette accusation ne suffit pas à discréditer la carte mentale et son emploi : comme tout autre outil de collecte de l'information, la carte mentale exige de faire preuve de rigueur dans sa manipulation et l'interprétation des informations qu'elle génère nécessite de se doter des moyens requis (Chapitre 2). La méconnaissance de l'outil vient notamment conforter cette accusation, d'autant plus que les informations auxquelles la carte mentale permet d'accéder sont de l'ordre des représentations et donc parfois de l'immatériel. Tout chercheur peut par conséquent avoir l'impression que ces données sont moins valides, car difficilement vérifiables d'un point de vue objectif et externe. Cela est d'autant plus vrai qu'il est rare, lorsque l'on utilise la carte mentale, d'avoir un grand

échantillon : la validité externe de la recherche, c'est-à-dire la possibilité de généraliser les résultats à un autre objet, n'est donc pas très élevée (bien que la validité interne, de son côté, le soit). Bref, le chapitre 2 l'a démontré, la carte mentale est un outil qui se compare aisément aux autres outils de collecte de l'information, si elle est bien employée.

Plus spécifiquement – et sans revenir sur l'ensemble des avantages de la carte mentale exposés au chapitre 2, la principale force de la carte mentale repose selon nous sur sa flexibilité. Les différents chapitres de cet ouvrage illustrent cette qualité. La flexibilité est double : flexibilité des objets abordés d'une part et flexibilité du type de carte employée d'autre part. En effet, la carte mentale ne s'applique pas uniquement à l'espace. Elle peut permettre d'appréhender une diversité d'objets, notamment parce que c'est d'abord et avant tout à une représentation de l'objet à laquelle la carte mentale permet d'accéder. Par ailleurs, dans sa forme même, la carte mentale est extrêmement variée et, s'il existe des « catégories » de carte (Chapitre 1), tant l'enquêteur (dans l'adaptation de la forme de la carte) que l'enquêté (dans le type de réponses fournies) disposent d'une grande liberté. C'est là un avantage indéniable de la carte mentale. De façon générale, la flexibilité de cet outil constitue un excellent vecteur de multidisciplinarité.

II. L'avenir de la carte mentale en science politique

Quel sera l'avenir de cet outil ? Quelles sont les perspectives qui s'offrent aux politistes désireux de recourir à la carte mentale ? À la suite des différentes contributions de ce volume, cette double question peut trouver une réponse en distinguant la portée scientifique de la carte mentale, la portée pédagogique et enfin la portée participative. Évidemment, aucune prédiction définitive ne peut être apportée en la matière, mais les analyses et réflexions livrées dans le présent ouvrage nous semblent ouvrir certaines pistes prometteuses.

A. La carte mentale : perspectives scientifiques

Au cours de ces dernières décennies, la politique – cette « scène [...] où s'affrontent des individus et des groupes en compétition pour l'exercice du pouvoir » (Braud, 2009 :6) – et le politique – ce « champ social de contradictions et d'agrégations d'intérêts (ou d'aspirations), régulé par un pouvoir politique détenteur de la coercition légitime » (Braud, 2009 : 7) – ont fortement évolué. Ces évolutions résultent – et génèrent – de profonds changements aussi bien au niveau des individus que des institutions. Les premiers voient leurs valeurs se modifier – radicalement pour les uns, subrepticement pour les auteurs – dans le sillage d'une (r)évolution qualifiée de « post-matérialiste » (Inglehart,

1971 ; 1977), voire même de « postmoderne » (Lyotard, 1977 ; Harvey, 1990 ; Inglehart, 1997). Les seconds se transforment sous l'impulsion d'un double mouvement : supranational et sous-national, dans un univers largement globalisé.

La science politique, tout comme les autres sciences sociales et humaines, doit adopter ses méthodes à ce monde qui change. Dans cette démarche, l'usage de la carte mentale s'avère prometteur car cet outil permet d'appréhender des informations d'une manière différente des instruments méthodologiques classiques. Il n'en reste pas moins vrai que pour ce que ce potentiel se révèle une grande rigueur – qui est assurément nécessaire pour tous les outils – doit présider à l'utilisation de la carte mentale : depuis la conception de la recherche à la publication de ses résultats, en passant par la récolte des informations, leur traitement, leur analyse et leur transformation en données pertinentes. Avec ses deux premiers chapitres méthodologiques et ses quatre chapitres présentant des études de cas, cet ouvrage propose de nombreuses balises méthodologiques qui contribuent, nous le croyons, à ancrer l'outil carte mentale dans une démarche méthodologique solide et pertinente pour la science politique.

Loin d'avoir fait le tour de toutes les possibilités méthodologiques en la matière, ce livre se veut surtout un encouragement à poursuivre les réflexions et à mener de nouvelles expériences mobilisant la carte mentale, que cela soit en complémentarité ou non d'autres outils, et ce dans les différents champs de la science politique et plus généralement des sciences sociales. La recherche sur les phénomènes et les comportements politiques gagnerait d'une meilleure prise en compte des représentations – « une image vaut mieux qu'un long discours », écrivions-nous dans l'introduction en rappelant la sagesse populaire. On n'a pas fini d'étudier les représentations. Depuis la fin du 19^e siècle et notamment des réflexions de Durkheim, celles-ci constituent un sujet d'attention omniprésent des chercheurs en sciences politiques et sociales puisque les représentations entretiennent des liens étroits avec les comportements politiques. Le recours à la carte mentale offre dès lors une approche renouvelée des représentations puisqu'elle permet d'appréhender des informations qui sans cette technique seraient difficilement accessibles. C'est là tout l'intérêt scientifique de la carte mentale.

B. La carte mentale : perspectives pédagogiques

En plus d'offrir une variété de possibilités méthodologiques, la carte mentale peut aussi enrichir des stratégies d'enseignement et d'apprentissage. En mettant au jour, d'une manière tantôt directe tantôt

indirecte, les représentations des personnes interrogées, cet outil constitue un auxiliaire précieux aux dispositifs pédagogiques. Comme nous le soulignons dans l'introduction, nombreux sont les géographes à avoir recouru à cet instrument et les résultats qu'il génère dans un cadre scolaire. Philie avait ainsi recouru à la carte mentale auprès de jeunes élèves Ivujimiut, un groupe Inuit vivant au Québec (1989), pour inventorier leurs connaissances géographiques. Quelques années plus tard, André publiait *Enseigner les représentations spatiales*, sur base d'enquêtes auprès d'élèves français afin d'intégrer les représentations dans l'enseignement (1998). Par ailleurs, la carte mentale peut aussi s'utiliser pour évaluer les connaissances géographiques *a posteriori*. Par exemple, Chiodo a comparé les cartes mentales d'élèves représentant le monde selon qu'ils aient suivi deux méthodes d'enseignement différentes (1997).

Plusieurs contributions du présent ouvrage offrent des pistes concrètes à cet égard. Dans le chapitre 3, Flaba, Grandjean et Reuchamps partent de la combinaison d'un dessin avec les réponses à un questionnaire pour analyser la connaissance et la compréhension du fédéralisme belge. Leur recherche montre que pour de nombreux jeunes leur représentation de la frontière linguistique et de Bruxelles ne correspond à la réalité géographique stricte. Il existe ainsi une certaine dichotomie entre représentation et réalité qui pourrait servir de point d'entrée à une réflexion pédagogique. Par ailleurs, leur expérience révèle l'absence de toute référence à l'Europe dans les dessins de la Belgique. Cette absence – importante, puisque ce pays accueille quand même la capitale de l'Europe – mériterait d'être discutée plus amplement dans le cadre d'un dispositif scolaire sur ce sujet. Ainsi, à partir de « simples » dessins, il est tout à fait possible de développer des projets pédagogiques qui tiennent mieux compte des connaissances et représentations des élèves et d'ainsi adapter l'enseignement au public cible.

Dans une perspective similaire, Loiseau présente au chapitre 4 des dessins, des cartographies du cyberspace qui pourraient constituer une information importante dans un enseignement sur le sujet. Il serait intéressant pour les étudiants de comparer leur carte avec celle des autres et d'épingler ainsi les différences et ressemblances. Ces échanges seraient d'autant plus féconds qu'ils traduisent différentes habitudes d'utilisation de l'outil informatique, entendu au sens large. On imaginerait donc aisément le recours à une telle technique dans une perspective pédagogique aussi bien dans le cadre de cours directement liés à l'informatique que pour des cours voulant étudier les comportements informatiques.

La technique spécifique du nuage de mots, telle qu'utilisée par Grandjean dans le chapitre 5 et que l'on trouve dans d'autres études (Reuchamps, 2010), constitue, quant à elle, une démarche fort pertinente afin d'étudier la connaissance des répondants et ce particulièrement pour les sujets sensibles ou mal connus. Cette technique permet de recueillir une information plus diversifiée, car moins cadenassée que lorsqu'on recourt à des questions directes, qu'elles soient ouvertes ou fermées. Si le matériau recueilli ne peut pas toujours être exploité d'un point de vue scientifique car les réponses ne sont pas assez systématiques – c'est pour cette raison que Dandoy, Matagne et Van Wynsberghe estiment que l'intérêt de la carte mentale ne réside dans la mesure des connaissances politiques –, cette diversité d'informations est toutefois essentielle à appréhender dans une perspective pédagogique car la connaissance d'un même sujet peut varier très largement d'une personne à l'autre. De plus, l'usage de « cartes muettes » ouvre grand la porte à des dispositifs pédagogiques à la fois *a priori* (pour alimenter l'enseignement proprement dit) et *a posteriori* (pour évaluer l'enseignement). Ceux-ci contribueraient à donner une part plus active aux étudiants dans leur propre apprentissage.

Dans une perspective pédagogique, la carte mentale semble donc porter d'innombrables potentialités. Son utilisation nécessite, cependant, de distinguer la connaissance de la compréhension de phénomènes politiques. La première dimension – plus objective – renvoie à des éléments factuels ; tandis que la seconde – plus subjective renvoie aux relations entre ces éléments. La grande flexibilité de la carte mentale permet aux chercheurs de l'adapter en fonction de ses objectifs et au besoin du terrain. Elle offre également une grande liberté aux répondants et ça la différencie grandement des techniques scolaires habituelles. Enfin, comme pour la perspective scientifique, la possible d'utilisation complémentaire avec d'autres outils demeure possible, sans être nécessaire.

C. La carte mentale : perspectives participatives

À côté des perspectives scientifiques et pédagogiques, la carte mentale peut s'intégrer dans des perspectives participatives. En outre, ces différentes perspectives appellent à être combinées ; elles ne sont en tout cas pas exclusives. La perspective participative s'inscrit clairement dans une logique de complémentarité avec des objectifs scientifiques et/ou pédagogiques. C'est, en fait, un élément majeur de l'utilisation de la carte mentale en science politique : elle donne la « parole » aux acteurs. Certes, la plupart des techniques de cueillette d'information accorde une place plus ou moins grande aux participants. Dans le cas de la carte mentale, cela peut véritablement être une place centrale.

C'est particulièrement le cas lorsqu'on recourt à des cartes ou des schémas conceptuels comme le font Claisse et Joris dans le chapitre 6. Ce type de cartes se prête naturellement à une intégration des acteurs, puisqu'il repose sur une approche constructiviste, individuel et, dans certains cas, collective. Leurs deux études de cas montrent comment des parties prenantes peuvent construire ensemble des politiques publiques et plus généralement réfléchir l'organisation du vivre-ensemble en explicitant via des schémas conceptuels leurs visions de la réalité. Cette démarche semble particulièrement prometteuse dans les sociétés occidentales où règne un appel grandissant à la participation du niveau global au niveau local.

Les cartes de type « dessin/pictionnary » et de type « carte géographique » permettent elles aussi de faire participer les individus. Demander à des participants de dessiner leur représentation d'un objet spécifique n'est pas une demande neutre – il leur est demandé de se livrer. Elle implique leur intégration dans le processus. Si cette démarche doit évidemment être encadrée par le respect d'un protocole éthique strict, elle peut néanmoins s'avérer très riche grâce à cette implication plus active du participant dans la recherche ou l'enseignement. Cependant leur participation se fait généralement indirectement et non pas directement comme dans le cas des schémas conceptuels. C'est au travers de leurs représentations que se jouera leur participation. Une meilleure prise en compte en celles-ci contribuera à une meilleure cueillette de l'information que l'objectif soit scientifique et/ou pédagogique.

Finalement, dans les trois perspectives évoquées et sur base des contributions de ce volume, il peut être avancé que la carte mentale constitue un outil innovant et dont la flexibilité offre un vaste éventail de possibilités méthodologiques. La carte mentale peut être utilisée dans une démarche qualitative, dans une démarche quantitative, ou encore quali-quantitative ; dans une logique empirico-inductive ou dans une logique hypothético-déductive ; à tous les stades d'une recherche ou d'un enseignement, de la phase exploratoire à la phase de confirmation ou d'approfondissement des résultats ; seul ou en complémentarité avec d'autres outils. Avec ces sept chapitres, ce livre souhaitait offrir une première réflexion systématique sur l'utilisation de la carte mentale en science politique. L'avenir de cet outil semble prometteur mais il doit encore être écrit ou peut-être dessiné.